

Juillet 2003

Québec, le 8 juillet 2003

Monsieur Allister Thorne
Directeur des études
Collège John Abbott
21 275 Lakeshore Road, C.P. 2000
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3L9

Objet : Suivi du rapport d'évaluation des programmes *Techniques administratives* conduisant au DEC et *Gestion financière informatisée* conduisant à l'AEC

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion tenue le 3 juillet 2003, des actions prises par le Collège John Abbott pour donner suite aux recommandations qu'elle avait formulées dans son rapport d'évaluation des programmes de *Techniques administratives* conduisant au DEC et *Gestion financière informatisée* conduisant à l'AEC, offerts par votre établissement.

Programme *Techniques administratives* conduisant au DEC

Dans son rapport produit en mai 1998, la Commission avait jugé que le programme comportait des forces et des faiblesses. Elle avait formulé quatre recommandations portant respectivement sur l'orientation du programme et sa ressemblance par rapport au profil « Administration » du programme de *Sciences humaines*, sur l'efficacité de la mise en œuvre de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages relativement aux plans de cours, sur le suivi du cheminement des élèves, et sur le développement de l'approche programme.

Le Collège a révisé le programme de *Techniques administratives*. Le nouveau programme est orienté vers un apprentissage pratique des habiletés à acquérir. L'enseignement théorique se limite à l'introduction des nouveaux sujets et concepts, et l'intégration des apprentissages s'appuie en grande partie sur l'utilisation d'ordinateurs,

d'internet, et de logiciels d'administration avec lesquels l'élève est appelé à réaliser des tâches telles que préparer un budget ou tenir des livres comptables. Cette approche pédagogique distingue le programme *Techniques administratives* du profil « Administration » du programme de *Sciences humaines*. La Commission estime que les modifications apportées au programme répondent adéquatement à la première recommandation.

Chaque plan de cours est maintenant revu par le Curriculum Validation Committee, un sous-comité de la commission des études. Cette mesure, ajoutée à la révision que font déjà les départements et les adjoints responsables des programmes des plans de cours, complète un processus qui devrait assurer un contrôle adéquat de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages et, notamment, de la qualité, de la rigueur et de l'équilibre des plans de cours. Cette mesure répond de manière satisfaisante à la deuxième recommandation.

La production et la distribution, par le Collège, de rapports d'indicateurs par programme lui a permis d'analyser les causes de la faible performance du programme. Le Collège compte sur des mesures spécifiques inscrites à son plan institutionnel de réussite pour remédier aux problèmes identifiés, dont le faible taux de diplomation. En attendant de pouvoir mesurer l'impact de ces mesures, la Commission considère que le Collège a donné suite de manière satisfaisante à la troisième recommandation.

Un comité de programme composé de l'adjoint au directeur des études responsable du programme, des professeurs du département, de représentants des disciplines de la formation générale, d'un aide pédagogique individuel (academic advising), d'un conseiller pédagogique et d'étudiants du programme, se réunit régulièrement. Le programme reçoit aussi des avis d'un comité consultatif composé des professeurs, d'étudiants et de personnes de la communauté des affaires, qui s'assure que les diplômés du programme possèdent les compétences requises par le marché du travail. Ces structures devraient être en mesure de consolider l'approche programme. La Commission est d'avis qu'elles apportent des suites satisfaisantes à sa quatrième recommandation.

La Commission constate également que le Collège a répondu à l'ensemble des suggestions et commentaires formulés suite à l'évaluation du programme de *Techniques administratives*.

En conclusion, la Commission reconnaît que des suites satisfaisantes ont été apportées à ses recommandations et elle considère que le programme de *Techniques administratives*, offert au Collège John Abbott, est maintenant de qualité.

Programme *Gestion financière informatisée* conduisant à l'AEC

La Commission prend note que le programme *Gestion financière informatisée* n'est plus offert depuis août 1998 et que le Collège n'a pas l'intention de l'offrir à nouveau.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer